

99B 360

7068

n° de
dépôt



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

n° de
gestion

Séance du 23 mars 2012

- 9 MAI 2012

Guilly. n° de
chron.
L'an deux mille douze et le vingt trois mars à dix sept heures, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis au 75 avenue de la Grande-Armée à Paris 16ème, sur la convocation régulièrement faite par le Président.

COOPTATION D'UN ADMINISTRATEUR

M. Guillaume FAURY indique au Conseil d'Administration qu'en conséquence des évolutions intervenues en début d'année au sein du Directoire de PEUGEOT SA et du Comité de Direction Générale du Groupe, M. Frédéric SAINT-GEOURS a, par lettre en date du 15 février dernier, présenté sa démission de ses fonctions d'administrateur de PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA.

Guillaume FAURY précise qu'il y a lieu de procéder à la cooptation d'un nouvel administrateur et propose de coopter, en remplacement de M. Frédéric SAINT-GEOURS, M. Jean-Baptiste CHASSELOUP de CHATILLON, qui a succédé à ce dernier dans les fonctions de Directeur Financier du Groupe.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de coopter comme administrateur M. Jean-Baptiste CHASSELOUP de CHATILLON, en remplacement de M. Frédéric SAINT-GEOURS pour le temps restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA qui statuera en 2013 sur les comptes de l'exercice 2012.

La ratification de la cooptation de M. Jean-Baptiste CHASSELOUP de CHATILLON sera proposée à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA.

M. Jean-Baptiste CHASSELOUP de CHATILLON, présent à la réunion du Conseil d'Administration, remercie le Conseil d'Administration pour cette nomination et déclare accepter cette fonction et satisfaire aux exigences de la loi en matière de cumul de mandats.

Pour extrait certifié conforme

Guillaume FAURY
Le Directeur Général